

Au cours de la Nuit de l'élégance

Mlle Monique Boucher a été élue « miss Saint-Jean »

La traditionnelle manifestation d'élégance, mise sur pied par la société des fêtes, a eu lieu samedi, en soirée, à la Salle municipale. Elle bénéficiait, cette année, de la présence de Miss France (Mlle Christiane Sibellin), Miss Élégance (Mlle Brigitte Romian), Miss Poitou (Mlle Jocelyne Abrioux) et Miss Vendée (Mlle Rose-Marie Chatain).

Dans la journée, toutes ces jeunes filles avaient sacrifié aux divers essayages, soins de beauté, coiffure et, en fin d'après-midi, Miss France visitait les usines des biscuits Brossard en compagnie de M. de Fontenay, délégué général du Comité, et de Miss Vendée. Après cette réception fort cordiale et sans protocole, un apéritif d'honneur était servi à l'hôtel de la Poste, où M. Doignon, président de la société des fêtes, accueillait notamment M. Brügerolle, député; M. Anciaux, sous-préfet et Mme; M. Colas, conseiller général, maire, et Mme; M. Ricard, adjoint au maire, et Mme; M. et Mme Drumez; M. et Mme Roussel; M. et Mme Genneville; M. de Fontenay; M. Jean Deny; M. Jack Henry, directeur artistique de l'A.A. C.O.; Miss France, Miss Poitou, Miss Élégance; Miss Vendée; les membres de la société des fêtes et les commerçants participants à la soirée, et M. Ménard, représentant la régie ces tabacs.

Au cours de cet apéritif, M. Doignon remit à Miss France, une délicieuse poupée saintongeaise en souvenir de son passage à Saint-Jean-d'Angély. Les autres « Misses » et les membres du comité reçurent des produits du terroir saintongeais ou de l'industrie alimentaire angérienne.

M. de Fontenay tint à remercier les personnalités de leur présence, la société des fêtes de son sympathique accueil et M. Jack Henry de l'avoir conduit dans une si charmante cité. Miss France est la représentante de la capitale de la soie, mais aussi du charme et de l'élégance française. « Je suis persuadé, dit-il, qu'elle emportera un merveilleux souvenir de son passage à Saint-Jean-d'Angély. »

M. de Fontenay eut ensuite un mot aimable pour les commerçants angériens qui se sont unis pour assurer la présentation de cette soirée.

UNE PRESENTATION FORT REUSSIE

Cette Nuit de l'Élégance a fort bien porté son nom. Il est vrai que la présence de quatre jeunes filles élues, comme représentantes de la beauté et de la plastique française, contribua à rehausser cette soirée.

Il faut d'ailleurs souligner le fait que ces quatre jeunes filles ont fait la conquête de tous ceux et celles qui les ont approchés. Leur simplicité, leur sourire, leur gentillesse et leur comportement, tant avec les organisateurs qu'avec leurs invités ou les commerçants participant à cette soirée, leur ont rallié tous les suffrages. Qu'elles en soient remerciées.

Cette présentation de mode et coiffure clôturée par un « défilé nuptial », trouva son épilogue dans la remise de bouquets de fleurs, aux quatre jeunes filles, par M. Doignon.

L'orchestre de Francis Guillon fut chargé d'animer les parties dansantes qui entrecoupaient la présentation de mode. Deux charmantes hôtesses de la société des fêtes, Mlle Monique Boucher et Mlle Martine David distribuaient généreusement à tous les assistants des échantillons de cigarettes mis à la disposition des organisateurs par la régie des tabacs.

Jean Deny apporta ensuite un argument de poids aux amateurs de belles voix et son tour de hant fut très applaudi de l'ensemble du public.

Mlle MONIQUE BOUCHER ÉLUE MISS SAINT-JEAN

Enfin, vint le moment tant attendu de l'élection de Miss Saint-Jean-d'Angély. Grâce à l'astuce du présentateur Jack Henry, en moins de temps

qu'il n'en faut pour le dire, le podium était abondamment garni de prétendantes au titre qui se trouvaient ainsi « prises au piège ».

Après une sévère sélection opérée par le jury et le public, c'étaient finalement deux charmantes ballerines du Cercle Chorégraphique Angérien, qui se classaient aux deux premières places.

Sous les applaudissements du public, Mlle Monique Boucher était proclamée « Miss Saint-Jean-d'Angély », avec pour première dauphine, Mlle Martine David, alors que le titre de seconde dauphine était attribué à Mlle Marie-Claude Dupré, de Matha.

M. Colas, conseiller général - maire et M. Doignon, remettaient des fleurs aux trois sélectionnées, avec leurs compliments et différents cadeaux.

Tous ces agréables intermèdes terminés, la danse reprit ses droits et l'orchestre de Francis Guillon se chargea de conduire les danseurs, en musique, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Le rideau est tombé sur cette « Nuit de l'Élégance » qui bénéficia incontestablement d'un lustre nouveau. Que tous ceux qui contribuèrent à ce succès en soient félicités et en particulier le président Doignon et son équipe, mais aussi les commerçants qui répondent toujours aux appels de la société; au spécialiste des rallyes, Pierre Richard, qui avait la lourde responsabilité d'être le chauffeur de Miss France, et à tous ceux qui, de façon souvent anonyme, ont apporté leur concours bénévole à la réussite de cette soirée.



M. Colas a félicité les Angériennes : Mlle Boucher, élue miss Saint-Jean (au centre), Mlle David, première dauphine (à droite), et Mlle Dupré, seconde dauphine (à gauche).

(Photo « Sud-Ouest »; opér. E. Gaudinaud.)